Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2015-51 en date du 02/09/2015 portant compte rendu d'une décision concernant un contrat d'assurance :

Le Conseil Municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 02 Septembre 2015, à 19H30, suivant convocation en date du 26 Août 2015, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Mme DUFOUR Aurore a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	10	2	10	12	12	0

Présents : MM. FAUCHER Alain, DESROCHE Roger, HARGE Andrée, DUFOUR Aurore, LATOUR Christelle, DUBREUIL Marc, CASTANET Christine, ALAMARGOT Sylvie, ARMAND Thierry, DUCHEZ Michel.

Représentés : BERGER Thierry procuration à FAUCHER Alain, JACQUET Michel procuration à DUCHEZ Michel.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du 14/04/2015 portant délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,
Monsieur le Maire rend compte d'une décision prise en vertu d'une délégation que le Conseil Municipal lui a confiée :

- Signature de l'avenant n°16 au contrat d'assurance SMACL « dommages aux biens » permettant une mise à jour des biens assurés par la commune.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** des décisions du Maire.

A La Geneytouse, le 03 Septembre 2015

Le Maire,

Alain FAUCHER

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA HAUTE-VIENNE
le 07 SEP. 2015

Délibération certifiée exécutoire, affichée **04 septembre 2015** et transmise à la Préfecture.